

Mise au point

Réussir à former et former pour réussir!

C'est fait ! La Chambre des députés vient de voter le projet de loi modifiant la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant sur la réforme de la formation professionnelle. Les « mini-réformes » ou « micro-réformes » sont très en vogue. Or, certains changements sont à saluer. D'autres auraient toutefois pu aller plus loin, la formation professionnelle initiale représentant un défi d'envergure dans la mesure où un rapprochement renforcé entre l'école et le monde économique est essentiel pour préparer l'avenir du pays.

Un premier regard sur le taux d'emploi des jeunes dans les pays germanophones fait pâlir le Luxembourg: selon l'Eurostat, il n'atteint que 29% chez nous. A 63%, la Suisse caracole en tête, suivie de près par l'Autriche à 53% et l'Allemagne à 46%. S'il est évident que cette situation est notamment liée à la part élevée d'étudiants parmi les jeunes au Luxembourg, il convient néanmoins de rappeler que les apprentis sont compris dans le taux d'activité. Une autre réflexion à mener: l'année 2014 a compté

plus de jeunes chômeurs (2.237) que d'apprentis diplômés. 1.007 certificats ont été délivrés par la Chambre des métiers, la Chambre d'agriculture et la Chambre de commerce. Cette dernière a remis à elle seule 558 diplômes en 2014 et 649 en 2016, ce qui représente un taux de réussite de 85,4%.

Une condition sine qua non pour le développement continu de la formation professionnelle initiale est sans doute l'assurance qualité et, à cet égard, on ne peut que se féliciter des standards de qualité élevés, de l'esprit ouvert et de la motivation des formateurs: depuis

2010, plus de 4.000 tuteurs en entreprise ont participé à notre programme « formation du formateur » – « Train the trainers » – pour affiner leurs compétences. Une véritable innovation a vu le jour avec la création du « Talent Check », le nouvel outil de la Chambre de commerce, qui permet de dresser un bilan des talents d'un futur apprenti dans 10 domaines de compétences. Il s'agit d'une innovation non contraignante servant à mieux orienter les apprentis dans leur



choix professionnel. Depuis sa mise en place en mai 2016, plus de 500 jeunes ont déjà recouru à cet instrument d'auto-évaluation. Un grand succès sur cette courte durée. Sans oublier le gain de temps que le « Talent Check » représente pour les entreprises car cet « up-front screening » leur permet de se forger une première idée des intérêts et des compétences des candidats.

Le dernier ingrédient qu'il convient d'ajouter est la conviction des bénéficiaires du partenariat, qui passe par la promotion de la formation professionnelle initiale. C'est dans cet esprit que nous avons lancé la campagne « winwin.lu » avec son slogan « L'apprentissage: avançons ensemble », qui vise à encourager les entreprises à se lancer davantage dans les projets d'apprentissage d'une part, et à inciter les jeunes à entamer un apprentissage, d'autre part. Qui plus est, nous souhaitons agir en tant qu'intermédiaires: plus la distance entre les deux parties prenantes se réduit, plus la formation professionnelle initiale devient une voie royale vers l'intégration professionnelle. Faisons en sorte que la formation professionnelle

initiale, qui est encore souvent (et à tort!) considérée comme une filière d'échec, prenne un nouvel essor en tant que filière d'excellence!

Les ambitions en matière de formation professionnelle devront cependant aller bien plus loin. Je pense notamment à la formation supérieure à destination du personnel des entreprises luxembourgeoises, en d'autres termes, la formation tertiaire « professionnalisante ». Avec l'Institut supérieur de l'économie, qui va démarrer le 15 septembre prochain, les deux chambres patronales luxembourgeoises vont poser la première pierre d'un concept prometteur qui nous permettra de combler le manque existant à l'heure actuelle dans notre écosystème de la formation: la formation duale au niveau tertiaire. Si « réussir à former et former pour réussir » restera au cœur de notre philosophie en matière de formation et si nous l'appliquons dans toutes nos démarches, nous pourrions aborder l'avenir avec une certaine sérénité.

CARLO THELEN,
DIRECTEUR GENERAL
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE